

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 7

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

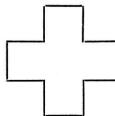
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE



Assemblée d'automne des présidents

L'assemblée d'automne des présidents des sections de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Berne les 29 et 30 octobre dans les locaux de la Société suisse des commerçants, 20, Zieglerstrasse. La conférence s'ouvrira le samedi à 16 heures et les groupes de travail se mettront immédiatement à la tâche jusqu'à 19 heures. Une séance plénière aura lieu le dimanche matin dès 9 heures pour entendre diverses communications concernant notamment les actions d'entraide en cours au Maroc, au Chili et au Congo ainsi que les rapports des groupes de travail. Les groupes de travail étudieront les problèmes suivants: collecte de mai, service de transfusion, propagande pour le service croix-rouge, cours de soins au foyer et pour auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge.

*

Comité de direction

Le Comité de Direction tiendra séance à Berne le 10 novembre.

*

Notre exposition itinérante

L'exposition itinérante « La Profession d'infirmière » a été présentée à Wohlen, en Argovie, du 20 au 27 septembre. Elle passera dans diverses localités des Grisons, au début de cet hiver.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

Cours de cadres

Quarante-et-une infirmières ont suivi le cours de cadres I/3 qui s'est déroulé à la caserne du Châtel à Neuchâtel du 5 au 16 septembre. A l'exception d'une participante qui n'a pas terminé le cours, ces infirmières, qui ont été formées en qualité d'infirmières-chef des formations croix-rouge ont été nommées à leurs nouvelles fonctions le 16 septembre par le médecin-chef de la Croix-Rouge, lors d'une manifestation officielle qui a eu lieu au Château de Valangin. Le médecin en chef de l'armée et divers représentants de nos autorités militaires et civiles et des délégués de la Croix-Rouge neuchâteloise assistaient à cette cérémonie.

*

Visites sanitaires

Des visites sanitaires de recrutement ont eu lieu les 30 et 31 août à Zurich, le 12 septembre à Berne et le 14 septembre à Coire; 102 infirmières, 4 samaritaines, 3 auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge et 9 éclaireuses qui s'étaient annoncées au Service Croix-Rouge ont été déclarées aptes au service.

*

Rapport de colonne

La colonne croix-rouge 82, de Winterthour, qui a toujours eu une intense activité hors service, a tenu le

17 juillet un rapport de colonne auquel ont pris part 56 sous-officiers, soldats et recrues.

*

ASSISTANTES BENEVOLES DE LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge lausannoise a créé un service d'assistantes

La section de Lausanne dispose désormais d'un service d'assistantes bénévoles qui s'occupent de personnes âgées et de malades chroniques.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Fin des parrainages pour enfants réfugiés en Allemagne

Les parrainages destinés aux enfants réfugiés en Allemagne seront supprimés à la fin de cette année. Actuellement, en effet, les conditions matérielles des familles réfugiées en Allemagne occidentale ne sont guère plus précaires que celles de nos familles suisses considérées comme nécessiteuses. Nous poursuivrons en

revanche notre aide aux réfugiés âgés en Allemagne qui ne sont plus en mesure de se recréer une existence.

*

Des armoires pour compléter nos parrainages-lits pour enfants suisses

En remettant des lits et des colis de literie à des enfants suisses qui n'en avaient pas, l'on a remarqué que dans bien des foyers privés de ressources il manquait également d'armoires où ranger les vêtements. C'est pour parer à cette lacune que le service du Secours aux enfants a fait confectionner des armoires à deux portes ayant 170 cm de hauteur, 105 cm de largeur et 51 cm de profondeur munies d'une tringle pour suspendre les vêtements et de rayons mobiles pour le linge. Comme les lits complets, ces armoires seront remises en cas de besoin aux familles nécessiteuses mises au bénéfice des parrainages suisses du Secours aux enfants.

*

TRANSFUSION SANGUINE

Le travail des équipes mobiles

Au cours du premier semestre 1960, les équipes mobiles du Laboratoire central ont prélevé 28 947 conserves de sang frais destiné à la fabrication de plasma sec et de fractions. L'augmentation des prises de sang enregistrée par rapport à l'an dernier est de 1337 unités.

Au centre de Bâle

Le Centre de transfusion sanguine de la section de Bâle-Ville a enregistré le 15 août sa 100 000^e prise de sang.

*

Achat d'une nouvelle centrifugeuse

Le Comité central a voté l'octroi d'un crédit de 30 000 francs pour l'achat d'une grande centrifugeuse destinée au Département de fractionnement du plasma. Les anciennes installations permettaient de travailler au maximum 200 litres de plasma par mois, soit la moitié de la quantité nécessaire aujourd'hui.

*

Visiteurs

L'activité du Laboratoire central continue de susciter l'intérêt de maintes personnalités étrangères de passage dans notre pays, qui profitent de leur séjour pour visiter ses installations. Citons notamment:

Le Dr Michel Jamra, du service d'hématologie de l'Hôpital de Clinicas, São Paulo, Brésil et le Dr Oswaldo Mellone, du service de transfusion du même établissement; le Dr Eymen, de l'Institut Pasteur de Paris; M. Jean Virgona de Villeyre, de Mexico-City; M. François Silou, du Ministère de la Santé de la République du Congo, accompagné du directeur de la Croix-Rouge de la Jeunesse congolaise, M. Léon Stouffs et Madame; Dr Giuseppe La Rosa, Clinique pour maladies infectieuses tropicales et sub-tropicales de l'Université de Messine; Drs Marin Britvic, Svetislav Nesic et Ph. Pavle B. Protic, tous trois de Belgrade; Dr C. Müller, président du Comité provincial de Rhénanie-Palatinat de la Croix-Rouge allemande; Dr Heinz Bitz, service de la transfusion de sang de Rhénanie-Palatinat; M. Georges Mühlbauer, directeur administratif régional de la Croix-Rouge allemande, tous trois de Koblenz; M. H. J. Bastel, architecte de Nassau/Lahn.

*

Publications

Voici les dernières publications des collaborateurs de notre Laboratoire central:

- « Angiohämophilie », par E. Gugler, Schweiz. Med. Wochenschrift 90, 1960, 563;
- « Ueber die Häufigkeitsverteilung der Blutgruppen in der Schweiz », par F.-A. Legrain, Acta Genetica et Statistica Medica 10, 1960;
- « Isolierung von Serumhaptoglobin als Haptoglobin-Hämoglobin-Komplex durch Zinkfällung und Säulenchromatographie », par R. Kluthe et H. Isliker, Helvetica Physiologica Acta 18, 1, 1960.

*

VIENT DE PARAITRE

Cahiers médico-sociaux

Les « Cahiers médico-sociaux », édités par le journal d'informations médicales « Médecine et Hygiène », à Genève, et rédigés par le professeur Eric Martin, directeur de la Polyclinique universitaire de médecine de Genève, et Mme M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole d'études sociales de Genève, paraîtront cette année. Les quatre numéros de 1960, paraîtront en deux fascicules. Ceux-ci publieront notamment le compte-rendu des « Journées médico-sociales » qui ont eu lieu à Genève en mars et que nous avions annoncées ce printemps. Le premier fascicule, qui vient de paraître, contient la première partie des conférences. Nous y reviendrons.

où chaque délégation présenta un aspect de son activité. Le stand de la délégation suisse était fort bien monté — la pharmacie scolaire y tenait place d'honneur! Quant à l'organisation, elle était aussi impeccable que le fut la réussite du camp. »





A la plage de Nyon, le cours de sauvetage nautique, M. Rusti, instructeur, donne une théorie aux juniors...

Le 30 octobre 1910...

HENRY DUNANT S'ETEIGNAIT A HEIDEN

Il y aura cinquante ans le 30 octobre, Henry Dunant s'éteignait à Heiden. Nous venons de célébrer le centenaire du « Souvenir de Solferino ». Nous fêterons bientôt celui de la naissance officielle de la Croix-Rouge. Il convient de ne pas oublier cet autre anniversaire, ni la mémoire du Genevois qui, avant de devenir le solitaire du bourg appenzellois, fut l'initiateur et le messager de l'œuvre qui devait prendre dans le monde entier une place si vaste et si providentielle. Et nous voudrions que, le 30 octobre, beaucoup de pensées et beaucoup de prières aillent à la mémoire d'Henry Dunant.

*

Pour le 50^e anniversaire de la mort d'Henry Dunant

Une émission radioscolaire aura lieu le 28 octobre pour commémorer la mort d'Henry Dunant, survenue à Heiden le 30 octobre 1910. A cette occasion, un concours a été organisé par la Croix-Rouge de la jeunesse romande. Les conditions du concours seront communiquées au cours de l'émission. Celle-ci sera diffusée par la radio romande à 9 h 15, 10 h 10 et 14 h 10 le vendredi 28.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

L'Agence centrale des prisonniers de guerre est devenue l'Agence centrale de recherches

Depuis le 1^{er} juillet, la dénomination officielle de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, au siège du Comité international de la Croix-Rouge, a changé; celle-ci est devenue l'« Agence centrale de recherches ». Créeée en 1939 par le C.I.C.R., l'Agence centrale des prisonniers de guerre, prévue par la Convention de Genève de 1929, a travaillé pendant tout le conflit et jusqu'à maintenant en étroite collaboration avec les bureaux nationaux de recherches. Son activité, considérable, ne s'est pas limitée aux prisonniers de guerre, elle n'a pas tardé d'englober d'autres catégories de victimes des événements — internés civils, disparus, personnes déplacées, familles dispersées, etc.

Le rôle de l'Agence en faveur des prisonniers de guerre a été confirmé et précisé par la III^e Convention de Genève de 1949. L'activité en faveur des personnes civiles — que l'Agence avait exercée jusqu'alors en pratique — a fait également l'objet de dispositions expresses de la IV^e Convention de 1949, qui chargent officiellement le Comité international de la Croix-Rouge d'instituer une Agence de renseignements pour les personnes civiles. Celle-ci, qui existe déjà en fait depuis 1939, présente maintenant un caractère permanent. Divers pays ayant décidé de supprimer leurs Bureaux nationaux de recherches ou d'en limiter l'activité, l'Agence centrale de Genève reste, dans de nombreux cas, un organe indispensable pour la recherche de personnes disparues et la réunion de familles dispersées. La précédente dénomination de l'Agence centrale ne reflétait donc plus son activité réelle et n'était plus conforme aux dispositions des nouvelles Conventions de Genève.

Rappelons que, depuis 1939, les services de l'Agence centrale ont classé et tenu à jour environ 37 millions de fiches. Ses archives comprennent aussi de la documentation remontant à 1864 et, en particulier, 8 millions de fiches se rapportant à la guerre mondiale de 1914 à 1918.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Cours de sauvetage nautique

Nous avons publié, dans notre édition de juillet et dans celle de septembre, les résultats des cours de sauvetage nautique donnés à Genève, ainsi qu'à Lausanne, Vallorbe et Villeneuve. Voici les noms des « juniors » ayant participé au cours donné à Nyon pour diverses localités des districts de Rolle et de Nyon et placé sous la direction de M. Marius Matthey, assisté de MM. Rusti, instructeur de sauvetage, Marcel Gueissaz, professeur de gymnastique, Maillard, conseiller technique, ainsi que de M. le pasteur Eller, aumônier du cours. Ont réussi l'examen final et mérité le diplôme de « jeune sauveteur » :

Mesdemoiselles et Messieurs Eugénio Bottai, Roger Borlat, Michel Chappuis, Eliane Croisier, Colette Delisle, Olivier Durand, Anna-Rose Egli, Eric Engel, Henri-Dominique Fournier, Jean-Marc Franeplet, Véronique Garin, Roger-Michel Hauser, Charly Hauswirth, Philippe Hofer, Nivo Iseppon, Laurence Keck, Pierre-Victor Kobi, Eliane Maillefer, Pierre-Henri Matthey, André Michoud, Roland Muller, Daniel Rochat, Pierre-Alain Savary, Claude Schopfer, René Schmutz, Daniel Steiner, Raymond Tamini, Pierre Tricerri et René Wägli.

Soit vingt-neuf concurrents et concurrentes titulaires du diplôme et que nous sommes heureux de féliciter.

*

Camp pour élèves d'écoles professionnelles à Varazze

Au cours de la première quinzaine d'octobre, 200 élèves d'écoles professionnelles ont participé à un camp dans la propriété de la Croix-Rouge suisse à Varazze, en Italie. Les participants eurent entre autres l'occasion de suivre un cours de secourisme et de sauvetage nautique.

Partout, les inondations...

L'été désastreux dont une grande partie de l'Europe a été victime a provoqué dans bien des pays des inondations catastrophiques. En Italie notamment, puis en France, des régions entières ont été submergées et des milliers de personnes subi des pertes importantes. En plusieurs endroits il y eut même des morts. En bien des régions les Croix-Rouges locales ou nationales sont venues en aide aux victimes au côté des organismes officiels.

*

TIMBRES CROIX-ROUGE

Allemagne (République fédérale)

Les quatre timbres de la série annuelle de bienfaisance au bénéfice de diverses œuvres sociales dont la Croix-Rouge allemande ont paru le 1^{er} octobre. Ils sont consacrés cette année à un conte bien connu, le « Petit chaperon rouge » de Perrault. C'est à la suite d'un référendum que ce conte a été choisi comme le plus populaire de tous les récits enfantins. On sait qu'une illustration de ce conte figure également dans



...Après quoi, l'on passe à la pratique sous la direction de M. Marcel Gueissaz

une récente série émise par la Hongrie et consacrée aux contes populaires.

- 1960 S. XLI 7+3 pf. Le petit chaperon rouge et le loup. Brun/rouge/noir.
S. XLII 10+5 pf. Le loup dans le lit de la grand-mère. Vert/rouge/noir
S. XLIII 20+10 pf. Mort du méchant loup. Rouge/vert/noir.
S. XLIV 40+20 pf. Le petit chaperon rouge et sa grand-mère. Bleu/rouge/noir.

*

Colombie

Deux timbres de bienfaisance ont été émis avec un certain retard pour célébrer, l'un, le centenaire de l'idée de la Croix-Rouge, et, l'autre, le 3^e centenaire de la fondation des Filles de la Charité.

- 1960 5 centavos Buste d'H. Dunant et Bataille de Solferino, croix rouge avec « Todos somos hermanos », « J.-Henry Dunant - 1850-1950 - 1^{er} centenario de la idea de la Cruz Roja ». Bleu ardoise et rouge sur blanc.
5 centavos Buste de Ste. Louise de Marillac et sanctuaire de N. D. de la Pena à Bogota, croix rouge, « Cruz Roja nacional », « 1660-1960 - 3^{er} centenario Hijas de la Caridad ». Rouge et brun foncé sur blanc.

*

Viet-Nam du Nord

Le Viet-Nam du Nord a émis deux valeurs avec surtaxe en faveur de la Croix-Rouge de cet Etat.

- 1960 S. 1 8 xu+8,5 xu Infirmière et croix rouge. Beige/vert foncé/rouge.
S. 2 12 xu+8,5 xu Dito. Vert clair/rouge.

*

Guatemala

Selon le « Journal philatélique suisse » (juillet 1960), la série annoncée en juin et que nous avions également cataloguée dans notre édition du 1^{er} juin — série croix-rouge de 1958 avec surcharge verte « Año mundial de

refugiados» — est, pour reprendre les termes de l'organe des philatélistes suisses: « illégitime et sans validité postale ». S'agit-il d'une surcharge de fantaisie? Pouvons-nous considérer ces timbres comme des vignettes croix-rouge et les cataloguer dans ce chapitre? Ou la surcharge doit-elle être considérée comme une falsification faite à l'insu des Postes comme de la Croix-Rouge guatémaltèques? Attendons, avant de nous prononcer, d'avoir à ce sujet des renseignements plus précis.

*

Toujours au Guatemala, la série croix-rouge émise en mai 1960 et dont nous avons annoncé la parution dans notre édition du 1er juin également, « Commemorativas de la Cruz Roja », dix valeurs de 1 + 1 c. à 30 + 30 c., s'est vue mettre à l'index par la Fédération internationale de philatélie. Cette série, dont le caractère officiel n'est nullement contesté, est vendue en effet au double de sa valeur d'affranchissement. La Fédération internationale de philatélie voudrait lutter, à juste titre d'ailleurs, contre l'abus d'émissions dont le caractère strictement postal est sujet à discussion; elle estime notamment que des séries où le montant de la surtaxe dépasse le 50 % de la valeur d'affranchissement prennent un caractère plus fiscal que proprement philatélique. Le principe de la Fédération est juste en soi. Nous pensons d'ailleurs que c'est l'intérêt de la Croix-Rouge elle-même de ne pas lasser les collectionneurs s'intéressant à ce domaine de la philatélie en laissant se multiplier des émissions croix-rouge à surtaxes excessives ou dont la nécessité n'apparaît pas évidente du point de vue philatélique et postal.

*

PHILATELIE CROIX-ROUGE

Philatélie et Croix-Rouge

La revue philatélique française, *L'Echo de la timbrologie* (Ed. Yvert et Tellier, Amiens), consacre le « Coin des jeunes », signé par M. R. Anger, de son édition du 1er octobre aux émissions croix-rouge. Il montre à ses jeunes lecteurs l'intérêt que présentent pour eux ces émissions et leur recherche.

Une légère erreur...

C'est celle que commet l'excellent catalogue allemand de timbres Michel en annonçant que le timbre émis au bénéfice de la Croix-Rouge française en 1939 pour le 75^e anniversaire de la Croix-Rouge représente... « Florence Nightingale en uniforme d'infirmière de la Croix-Rouge »! On sait que c'est une infirmière française, Mademoiselle Gervais, qui fut choisie pour modèle par le dessinateur du timbre, André Spitz. Celui-ci s'était souvenu de l'infirmière qui l'avait soigné et sauvé lorsque, jeune capitaine, il avait été rapatrié, grièvement atteint, du front d'Orient au cours de la guerre de 1914, et avait choisi son portrait pour symboliser les infirmières françaises. Souhaitons que les éditeurs du « Michel » corrigent cette légère erreur dans une prochaine édition de leur excellent manuel!

*

Notre catalogue de timbres croix-rouge

L'Almanach de la Croix-Rouge suisse pour 1961 qui vient de paraître (Editions Hallwag, Nordring, Berne) contient la suite du catalogue de timbres croix-rouge (Sarre, Monaco, Danemark, Suède et Norvège) et les suppléments pour les pays déjà publiés (Suisse, France, Belgique, Allemagne, Italie).

Manufacture Jurassienne de plumes et duvets



Maison fondée en 1834

Charles Schoppig Delémont

Route de Berne 4

Literie confectionnée



Maison spécialisée pour
fermetures de bouteilles et
mesures en métal de toutes sortes

Lüdi & Cie., Flawil

Fabrique d'articles en métal



Dermoplast

Pansement d'urgence